

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des UMR d'archéologie

Objet : accueil d'agents de l'archéologie préventive

Chères et chers collègues,

La Direction générale de la recherche et de l'innovation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a reconduit pour 2024 le versement d'une subvention au CNRS pour l'accueil dans les UMR des agents de l'archéologie préventive y effectuant des séjours d'un à trois mois, dans le cadre de programmes de recherche (rédaction d'articles ou d'ouvrages de synthèse, recherches en bibliothèques, montage de projets scientifiques). Cette subvention constitue une compensation forfaitaire qui sera versée aux employeurs publics ou privés de ces agents. Le montant mensuel forfaitaire sera de 5769,23 euros.

Le CNRS reconduit son appel à projets et demande aux UMR d'en assurer la diffusion la plus large possible auprès des agents en CDI de l'archéologie préventive, quel que soit leur employeur (Inrap, collectivités territoriales, sociétés privées). Cet appel à projets ne concerne que les travaux d'archéologie réalisés sur le territoire national. Les agents seront accueillis dans les UMR sur le deuxième semestre 2024. Ils pourront être déjà membres d'une UMR, associés ou bien sans lien avec une unité de recherche.

Les dossiers de candidature (cf. formulaire joint) devront être adressés au CNRS par voie électronique en un seul fichier PDF au plus tard le mercredi 22 mai à l'adresse générique suivante : cnrs-shs.archeo.prev2024@cnrs.fr

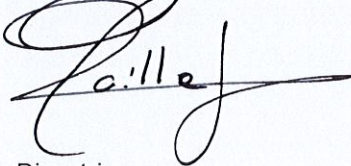
Ils seront examinés et sélectionnés par une commission ad hoc composée de la Vice-présidente du CNRA (Anne Lehoërf), d'un représentant de l'INRAP (Marc Bouiron), d'un représentant des autres acteurs de l'archéologie préventive (Nuria Nin), des présidents des sections 31 et 32 du comité national (Claire Manen et Frédéric Hurllet) et d'un autre membre de chacune des sections, d'un représentant de la direction scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales (Stéphane Bourdin) et d'un représentant de la direction scientifique de CNRS Écologie & Environnement (Caroline Hamon).

Les résultats seront communiqués aux candidats et aux directeurs des UMR concernées entre fin juin et début juillet.

Cet appel à projets vise à permettre une meilleure intégration des agents de l'archéologie préventive dans le dispositif de la recherche archéologique française.

Nous vous prions de croire, chères et chers collègues, en nos très cordiales salutations.

Marie Gaille



Directrice

CNRS Sciences humaines & sociales

Stéphane Blanc



Directeur

CNRS Écologie & Environnement

CNRS Sciences humaines & sociales

3, rue Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

<https://www.inshs.cnrs.fr/>